

Réf: Dossier N° 135433

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRO MASTER LINE »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER
05 NON LOIN DU LYCEE MUNICIPAL, Lot 490, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 août 2022 et enregistrés au CEPICI le 22 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO MASTER LINE »

Objet : BOUCHERIE, LIVRAISON DE VIVRES ET NON VIVRES, TRANSPORT PUBLIQUE ET PRIVE DE BIENS ET DE PERSONNES, DIVERS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER 05 NON LOIN DU LYCEE MUNICIPAL, Lot 490, Ilot 30

Dirigeant(s) : Mme FOFANA AFISSATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07601 du 24/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38135/GTCA/RC/2022 du 24/08/2022

